

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	31 (1923)
Heft:	6
Rubrik:	Nouvelles de l'activité des sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de la dernière assemblée annuelle.
2. Rapport sur l'activité de l'Alliance en 1922.
3. Comptes et rapport des vérificateurs.
4. Budget 1924.
5. Choix du lieu de la prochaine réunion plénière.
6. Nomination d'un réviseur de comptes.
7. Article complétant le règlement de la caisse de secours (assurance gratuite contre les accidents).
8. Modifications dans les journaux de l'association.
9. Motion de Berne concernant la manière de procéder aux collectes et ventes par les sociétés de samaritains.
10. Communications diverses.
11. Divers et imprévus.

A midi précises: Repas en commun dans la grande salle de la Maison de réunions catholiques.

A 14 heures: Visite de la ville et de la chute du Rhin (passage gratuit du Château de Wörth à celui de Laufen ou vice versa) sous la conduite des samaritains de Schaffhouse.

Départ à volonté.

Prix de la carte de fête fr. 14 (dîner du dimanche fr. 5).



Nouvelles de l'activité des sociétés

Alliance suisse des gardes-malades, section de Bâle, hôpital des bourgeois. — Candidates : Sœur Rosmarie Sandreuter, garde-malade, 1891, de Bâle; Sœur Cissy Kerez, 1894, de Zurich.

Section de Berne. — Candidate : Sœur Rosetty Schmutz, garde-malade, 1887, de Vechigen.

Démissions : Sœur Marie Schüpbach, décédée, et Mathilde Scherrer, transférée dans la section de Genève.

Section de Genève. — Admissions définitives : Sœurs Louise Haeberling, Marguerite Epars et M^{me} Marthe Frautschi.

Candidates : Sœurs Marie Gerber, 1898, de Langnau; Esther Krattiger, 1881, de Bâle; Emilie Fornerod, 1892, d'Avenches; M^{les} Marie

Moser, 1873, de Benken, et Emmy Herzog, 1894, de Bâle.

Section de Zurich. — Candidates : Sœur Bertha Tanner, 1877, garde-malade, de Schaffhouse; Nelly Næf, garde-malade, 1897, de Peterzell; Martha Lamm, 1896, de Lärrach-Bade; Emmy Orell, garde-malade, 1892, de Richterswil; les relevées : Hermine Buchser, 1896, de Schoftland; Bertha Lüscher, 1898, de Moslerau; Henriette Schilling, 1898, de Löhnigen; Emma Sturzenegger, 1899, de Schwellbrunn; Giacobina Tgetgel, 1900, de Ponte-Campovasto; Regula Vehyl, 1898, de Sontheim; les gardes de nourrissons : Erica Brunner, 1897, d'Andelfingen, Louise Diewald, 1897, de Bâle.

Démission : M^{me} Meierhofer-Muggli, pour raisons de famille.

Alliance suisse des samaritains, Comité central. — Dix-neuf nouvelles sections se sont fait recevoir de l'Alliance; parmi celles-ci nous en relevons trois romandes: Chiasso (croce verde), Fleurier et Courtepin.

Le Secrétariat général a eu à s'occuper de la vente des cartes postales. Cette vente a lieu partout actuellement et se présente sous d'excellents auspices.

L'ordre du jour a été fixé pour l'assemblée générale de Schaffhouse; nos lecteurs le trouveront, d'autre part, *in extenso*.

Le Comité central a décidé aussi qu'un cours de moniteurs aura lieu à Glaris en automne 1923.

Journée cantonale neuchâteloise des samaritains, le dimanche 1^{er} juillet, à St-Aubin.

Programme:

7 h. 12: Arrivée des sections en gare de Gorgier-St-Aubin.

7 h. 30: Vestiaire et collation.

8 h. 15: Rassemblement et culte.

8 h. 50 à 12 h.: Travail.

12 h.: Critique.

12 h. 45: Dîner (les participants seront répartis dans trois ou quatre établissements de la localité).

14 h. 30: Bateau à vapeur pour Estavayer, ou fête des cerises, à Combamarre.

La supposition suivante a été présentée par M. le Dr Emer de Montmollin: « Pendant une fête de tir au stand de St-Aubin survient un violent orage. Ce bâtiment est frappé par la foudre. Le fluide électrocute quelques tireurs, puis atteint la caisse des munitions qui sautent. »

L'exercice aura donc lieu au stand, et une tente, montée par les soins de membres de la section de Colombier, servira d'hôpital provi-

soire pour l'évacuation des blessés. Celle-ci, placée à environ 300 m. de distance, sera accessible par une bonne route descendant en pente douce, ou éventuellement par les champs avec barrières comme obstacles. Les cartes de suppositions portent les symptômes d'accident.

Quatre ou cinq sections ou groupes de sections, comprenant au minimum 30 membres, sont appelées à fonctionner alternativement. Chaque exercice durera au maximum trois-quarts d'heure, y compris une petite critique des pansements faite à l'arrivée à l'hôpital.

La section appelée à travailler ne fournira des blessés que pour une section travaillant après elle, ou ayant travaillé avant elle.

Chaque section ou groupe de section aura à s'occuper d'un effectif de blessés égal au tiers de ses membres.

XVI^e assemblée de délégués des sociétés de samaritains romandes, à Fribourg,

*le dimanche 3 juin 1923, à 10 heures,
à l'Hôtel de ville*

ORDRE DU JOUR:

1. Appel des délégués.
2. Procès-verbal de l'assemblée du 10 juin 1922, à Vevey.
3. Discussion sur les objets à l'ordre du jour de l'assemblée annuelle de l'Alliance suisse des samaritains, à Schaffhouse, les 23 et 24 juin 1923.
4. Cours de répétition des moniteurs et monitrices romands en 1924.
5. Désignation du lieu de la prochaine assemblée des délégués romands.
6. Divers.

Repas en commun à midi, fr. 2.50 (sans vin).

